



## MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction générale de l'alimentation</b>  <b>Service de la Coordination des actions sanitaires</b>  <b>Sous direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales</b>  <b>Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels</b>  <b>Adresse</b> : 251, rue de Vaugirard - 75 732 PARIS CEDEX 15  <b>Suivi par</b> : Denis LUCAS  <b>Tél.</b> : 01 49 55 58 86  <b>Courriel institutionnel</b> : <a href="mailto:blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr">blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr</a>  <b>NOR</b> : AGRG1027411N  <b>Réf. Interne</b> : BLACCO/10/1081  <b>MOD</b>10.21 C 12/05/10</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b>  <b>DGAL/SDPPST/N2010-8288</b>  <b>Date: 26 octobre 2010</b></p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate  
Abroge et remplace : Note de service DGAL/SDSSA/SDSPA/MCSI/SDRRCC/N2003-8185 du 02/12/2003  
Nombre d'annexe : 1  
Degré et période de confidentialité : Tout public

**Objet** : Méthodes de détection, d'identification et de quantification des dioxines, furanes, PCB «dioxin-like» et PCB indicateurs par chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse en haute résolution

- dans les matrices liquides et semi-liquides,
- dans les matrices solides d'origine animale destinées à l'alimentation humaine
- dans les aliments pour animaux

**Références :**

- **Directive 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996**, relative aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits ;  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1996L0023:20090807:FR:HTML>
- **Décision 2002/657/CE de la commission du 14 août 2002**, portant modalités d'application de la directive 96/23/CE du Conseil en ce qui concerne les performances des méthodes d'analyse et l'interprétation des résultats ;  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002D0657:20040110:FR:HTML>
- **REGLEMENT (CE) N° 1881/2006 DE LA COMMISSION du 19 décembre 2006** portant fixation de teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2006R1881:20100701:FR:HTML>
- **REGLEMENT (CE) N° 1883/2006 DE LA COMMISSION du 19 décembre 2006** portant fixation des méthodes de prélèvement et d'analyse d'échantillons utilisées pour le contrôle officiel des teneurs en dioxines et en PCB de type dioxine de certaines denrées alimentaires

**Résumé** : La présente note de service réactualise les méthodes d'analyse officielles pour la recherche des dioxines, furanes, PCB « dioxin-like » et PCB « indicateurs ».

**Mots-clés** : Dioxines – Furane - PCB - Laboratoire - Agrément - Analyse officielle - Contrôle officiel

<b>Destinataires</b>
<p><b>pour information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADILVA</li> <li>- LNR : Laberca</li> <li>- SCL</li> <li>- DD(CS)PP, DSV</li> </ul>

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe de la présente note, les références des méthodes de détection, d'identification et de quantification des dioxines, furanes, PCB « dioxin-like » et PCB indicateurs par chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse en haute résolution :

- dans les matrices liquides et semi-liquides,
- dans les matrices solides d'origine animale destinées à l'alimentation humaine
- dans les aliments pour animaux

Ces méthodes ont été développées par le laboratoire national de référence pour ces substances :

Laboratoire d'Etude des Résidus et Contaminants dans les Aliments (LABERCA)  
Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique (ONIRIS)  
Route de Gachet – Site de la Chantrerie  
BP 50707  
44307 NANTES Cedex 3 – France  
Tel: +33 2 40 68 78 80 - Fax: +33 2 40 68 78 78

Les protocoles opératoires de ces méthodes sont soumis à diffusion restreinte. Ils seront diffusés dans leur intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche de ces contaminants pour mise en œuvre ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux chargés de la protection des populations.

Le sous directeur du pilotage  
et des politiques sanitaires transversales

Richard SMITH

**ANNEXE 1** : Liste des méthodes officielles référencées pour la détection, l'identification et la quantification des dioxines, furanes, PCB « dioxin-like » et PCB indicateurs par chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse en haute résolution dans les matrices liquides et semi-liquides, dans les matrices solides d'origine animale destinées à l'alimentation humaine et dans les aliments pour animaux

Référence de la nouvelle méthode	Titre du document	Référence de la méthode annulée et remplacée, le cas échéant
LABERCA/DGAI/10DPCB-I.1 7ème révision du 25/06/10	DIOXINES, FURANES, PCB « DIOXIN-LIKE » ET PCB « INDICATEURS » DANS LES <u>MATRICES LIQUIDES ET SEMI-LIQUIDES</u> . DETECTION, IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE GAZEUSE COUPLEE A LA SPECTROMETRIE DE MASSE EN HAUTE RESOLUTION	LABERCA / 03DPCB-1.2 2ème révision du 31/10/03
LABERCA/DGAI/10DPCB-saa.1 7ème révision du 25/06/10	DIOXINES, FURANES, PCB « DIOXINE-LIKE » ET PCB INDICATEURS DANS LES <u>ALIMENTS POUR ANIMAUX</u> . DETECTION, IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE GAZEUSE COUPLEE A LA SPECTROMETRIE DE MASSE EN HAUTE RESOLUTION	LABERCA / 03DPCB-saa.2 2ème révision du 31/10/03
LABERCA/DGAI/10DPCB-sah.1 4ème révision du 25/06/2010	DIOXINES, FURANES, PCB « DIOXINE-LIKE », PCB INDICATEURS DANS <u>TOUTE MATRICE SOLIDE DESTINEE A L'ALIMENTATION HUMAINE</u> . DETECTION, IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE GAZEUSE COUPLEE A LA SPECTROMETRIE DE MASSE EN HAUTE RESOLUTION	LABERCA / 03DPCB-sah.2 2ème révision du 31/10/03